

Votre adhésion a fait la différence !

L'adhésion à une association est un acte volontaire. C'est aussi un acte politique parce qu'ainsi, vous manifestez votre soutien à l'objet de l'association ainsi qu'aux valeurs qui le sous-tendent.

Comme chaque année, nous nous tournons vers vous afin de continuer :

- à proposer des spectacles vivants de qualité.
- à ouvrir l'Horloge à des soirées ludiques et conviviales.

Adhérer vous permet :

- de défendre collectivement un projet culturel ;
- de vous investir activement dans la vie de l'association à travers ses actions ;
- d'être informé régulièrement des événements organisés par elle ;
- de soutenir financièrement leurs actions.

Être adhérent de Traces & Cie vous permet :

- D'être informés en priorité et régulièrement de ses projets et initiatives ;
- De participer aux différents départements de Traces & Cie ainsi qu'aux réunions réservées aux membres ;
- De proposer la création d'un nouveau département ;
- De participer gratuitement ou à tarif réduit aux manifestations organisées par Traces & Cie.

Il est possible d'aider l'association en lui donnant de son temps, de ses compétences ou de son argent. Toutes les contributions sont les bienvenues.

Depuis **janvier 2011** nous sommes reconnus par la **Direction générale des finances publiques** comme **organisme d'intérêt général**. À ce titre, nous avons une **habilitation à recevoir des dons** qui nous permet de délivrer des **reçus Cerfa n° 11580*03 ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20 % du revenu imposable global net.**

Comme l'adhésion à Traces & Cie donne droit à certains avantages (réduction, voire gratuité), elle ne peut être considérée comme un don.



BULLETIN D'ADHESION

Je soutiens les actions culturelles de Traces & Cie, je retourne ce bulletin d'adhésion accompagné d'un **chèque** bancaire ou postal d'un montant de **15 euros**, à l'ordre de **Traces & Cie** au : **2 rue de Nervaïse, 60170 Tracy-le-Mont.**

Je soutiens les actions culturelles de Traces & Cie, je fais un don d'un montant de euros, Somme en toutes lettres :

avec **un second chèque** bancaire ou postal à l'ordre de **Traces & Cie**. Je recevrai par la suite *un reçu Cerfa n° 11580*03 ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % des versements effectués dans l'année, versements pris en compte dans la limite de 20 % de mon revenu imposable global net.*

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

*En indiquant votre courriel, vous recevrez la lettre électronique **Tumalair, les News de Traces & Cie** chaque mois afin d'être tenu au courant de nos activités.*

Fait à :, le / /

Signature